



Séance du 16 avril 2009

N°2009.04.A.4.

**OBJET : MARCHÉ DE SERVICES – MISSION D'ETUDES GEOTECHNIQUES – AMENAGEMENT  
DES ESPACES EXTERIEURS DE LA PISCINE COUVERTE COMMUNAUTAIRE**

Le seize avril deux mille neuf à dix-sept heures, les membres du bureau communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à la Mairie de Monts sous la présidence de Monsieur Jacques DURAND.

*Etaient présents :*

- Commune d'Artannes-sur-Indre : M. Pascal HOULARD
- Commune d'Esvres-sur-Indre : Mme Lucie DEGAIL
- Commune de Montbazou : M. Bernard REVECHE
- Commune de Monts : M. Jacques DURAND
- Commune de Truyes : M. Jean-Claude LANDRE
- Commune de Veigné : M. Patrick MICHAUD

*Absents excusés :*

- Commune de Saint-Branches : M. Bernard BOURINEAU
- Commune de Sorigny : M. Alain ESNAULT

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 15 avril 2008 portant délégation au bureau du pouvoir de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables en raison de leur montant ou en la forme négociée, lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Vu l'article 28 du Code des Marchés Publics ;

**Objet de la consultation :** Mission d'études géotechniques – essais de perméabilité des sols

Vu les offres présentées par SOGEO EXPERT, GINGER CEBTP, FONDASOL et COULAIS CONSULTANTS ;

***Après en avoir délibéré, le bureau a décidé à l'unanimité :***

- **De retenir** l'offre présentée par COULAIS CONSULTANTS – 86 440 MIGNE AUXANCES - pour un montant total de rémunération de 1 350 € HT ;

- **D'autoriser** M. le Président à signer le contrat correspondant ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

Pour extrait conforme

Le Président,



*Jacques Durand*  
Jacques DURAND

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte.

Transmis à la Préfecture le :

**22 AVR. 2009**

Publié ou notifié le : ▼

**- 4 MAI 2009**